

Huissier de justice, greffier, direction pénitentiaire

Outre les magistrats et les avocats, d'autres professionnels concourent au fonctionnement de la justice. Qu'ils soient agents publics recrutés sur concours puis formés dans une école spécialisée (Ecole nationale des greffes, Ecole nationale de l'administration pénitentiaire) ou professionnels libéraux (huissier, administrateur judiciaire), tous disposent d'une solide formation en droit.

JUSTICE

La magistrature

Pour embrasser les nombreuses carrières de la magistrature, il faudra au minimum un master 1 puis intégrer l'Ecole Nationale de la Magistrature (ENM). S'ils hésitent parfois à se présenter au concours d'accès à l'ENM, les candidats issus des facultés de province ont pourtant de réelles chances de réussite. En proposant, en master, des spécialités adaptées ainsi qu'une préparation au concours par le biais de l'Institut d'Etudes judiciaires (IEJ), la Faculté de Droit de Limoges donne de réelles chances de réussite dans ce domaine.

LES MÉTIERS DU DROIT

Administration d'Etat, territoriale, hospitalière

Les études de droit représentent une voie d'accès privilégiée pour de nombreux emplois de la fonction publique d'Etat, territoriale (communes, départements, régions) et hospitalière, dont les recrutements s'effectuent par concours. Elles permettent également d'accéder à des postes de chargé de mission relevant de structures intercommunales, d'établissements publics locaux ou d'organismes parapublics recrutant par voie contractuelle.

FONCTION PUBLIQUE

Police, gendarmerie, armée

Les métiers de la police, de la gendarmerie et de la sécurité sont aujourd'hui multiples et proposent de nombreux postes reposant sur la maîtrise des textes juridiques et des procédures. L'armée offre également de belles opportunités aux juristes, via les recrutements sur concours (commissariat), sur titre ou sous contrat.

Avocat

La profession d'avocat évolue. Si l'activité de défense demeure importante, les avocats sont de plus en plus en plus des conseils qui anticipent et informent leurs clients. Un avocat doit être titulaire du Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat délivré après dix-huit mois de formation dans un centre de formation professionnelle d'avocats (CRFPA). La Faculté de Droit de Limoges permet aux étudiants de compléter leur formation en préparant, au sein de l'Institut d'Etudes Judiciaires (IEJ), l'examen d'entrée au CRFPA.

Les métiers du Notariat

Juriste de proximité chargé de rédiger et d'authentifier des actes juridiques, le notaire joue un rôle de conseil auprès des particuliers et des entreprises. D'autres professionnels concourent au fonctionnement d'un office notarial : comptable-taxateur d'étude notariale, juriste, négociateur immobilier... En partenariat avec les instances régionales et nationales du Notariat, la Faculté de Droit de Limoges a mis en place des diplômes spécialisés permettant de former les futurs notaires ainsi que leurs collaborateurs.

Cadre, juriste d'entreprise

60% des diplômés en droit travaillent en entreprise. Ils y exercent des fonctions de juriste d'entreprise (généraliste ou spécialisé), mais pas uniquement, car les études de droit donnent aux étudiants des méthodes de travail, une capacité d'analyse et de rigueur très appréciées. La Faculté de Droit de Limoges propose plus spécifiquement des cursus destinés à répondre aux besoins de juristes formés au droit de l'entreprise et de son environnement économique.

MONDE ÉCONOMIQUE

Le secteur de l'économie sociale et solidaire

En raison de la complexité de la réglementation et de la sophistication des activités, les spécialistes du droit et de la fiscalité sont de plus en plus recherchés tant dans le secteur bancaire que dans celui des assurances ou de la gestion de patrimoine. Ils occupent de nombreuses fonctions (gestion des sinistres, du contentieux, rédaction des contrats, indemnisation...) et disposent de perspectives de carrière intéressantes.

DIMENSION SOCIALE

L'enseignement et la recherche

Les métiers de l'enseignement et de la recherche en droit ne sont accessibles qu'après un doctorat dans l'une des spécialités du droit : droit privé, droit public, histoire du droit. Les diplômés en droit peuvent également se présenter aux concours de l'enseignement du premier et du second degré. Il leur faut alors, après la licence, suivre une formation spécifique dans les Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education.

Immobilier

Qu'il s'agisse des activités de promotion immobilière, de transaction ou de gestion de biens, les métiers de l'immobilier réclament désormais des compétences juridiques et techniques solides. Des cursus spécialisés ont été créés par la Faculté de Droit de Limoges pour former de véritables professionnels répondant aux attentes des entreprises de ce secteur.

Banques, assurances, gestion de patrimoine

En raison de la complexité de la réglementation et de la sophistication des activités, les spécialistes du droit et de la fiscalité sont de plus en plus recherchés tant dans le secteur bancaire que dans celui des assurances ou de la gestion de patrimoine. Ils occupent de nombreuses fonctions (gestion des sinistres, du contentieux, rédaction des contrats, indemnisation...) et disposent de perspectives de carrière intéressantes.

Sport et santé

Le secteur du sport est en progression. Les enjeux financiers liés au sport, la réglementation, les incidences sociales... ne laissent plus de place à l'amateurisme. Les clubs, les fédérations, les institutions sportives, les collectivités locales, sont à la recherche de cadres capables de gérer ces différentes problématiques. Avec des formations spécifiques appliquées au sport, la Faculté de Droit de Limoges est une référence dans ce secteur.

Environnement, urbanisme

L'aménagement des territoires, la protection et la gestion du patrimoine naturel, l'urbanisation... sont régies par des normes qui ne cessent de s'étoffer. Les entreprises, les collectivités locales, les établissements publics ou encore les associations ont besoin de professionnels maîtrisant la complexité de ces règles nationales et internationales, et capables de suivre leurs évolutions. Pionnière en matière de droit de l'environnement, la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Limoges forme des juristes spécialisés dans les domaines de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.